LES NOUVELLES DE

GRENOBLE | 154

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE | JANVIER-FÉVRIER 2013

QUARTIERS D'HIVER p. 12

DES SPECTACLES GRATUITS POUR ILLUMINER LES FÊTES

EXPOS, CINÉ JEUNE PUBLIC, ATELIERS... p. 16

"FÊTES" VOTRE CHOIX POUR LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE

SECTEURS p.32

L'ACTUALITÉ DES QUARTIERS

Grenoble.fr

Le principe d'ambiance d'une des allées sécurisées depuis la rue Poincaré.

PREVIEW

UN NOUVEAU CHÂTELET

| RENOUVELLEMENT URBAIN | Après une première livraison de logements sociaux neufs en 2011, la requalification du quartier aborde une étape décisive avec la démolition des anciens immeubles et la construction de nouveaux logements basse consommation dans un programme mixte.

En ce mois de décembre, les engins dépècent un à un les immeubles du quartier, murs, cloisons, toitures, avec méthode. De ces constructions obsolètes, montées à la hâte dans les années 1950, il ne restera bientôt qu'une trace provisoire avant que la vie ne reprenne peu à peu sur de nouvelles fondations. Ces immeubles avaient été érigés pour des gens en grande difficulté, suite à l'appel de l'abbé Pierre en ce glacial hiver 1954. Des populations arrivées d'Italie et d'ailleurs, d'abord massées en situation précaire dans le quartier Saint-Laurent, s'étaient aussi installées sur ces quatre hectares. *"Ces logements n'avaient plus les standards d'une vie acceptable"*, insiste le député-maire Michel Destot. La disparition en cours des 147 logements sociaux du Châtelet répond donc à un besoin impératif d'amélioration de la vie des habitants et du quartier.

DOUBLE MIXITÉ

Ce projet de requalification est une opération lourde puisqu'il représente un coût total de 38 millions d'euros, financé entre la collectivité et l'Etat à travers l'Agence de renouvellement urbain. Inscrit dans le plan de la Politique de la Ville, il porte l'ambition d'ouvrir le quartier Châtelet sur ses quartiers voisins, en maintenant une offre d'habitat social adaptée mais aussi en favorisant la mixité. Mixité sociale d'abord : le programme prévoit en effet 55 % de logements en accession à la propriété, 30 % de logements sociaux et le reste en intermédiaire (accession aidée, locatif libre). Mixité d'usages ensuite : équipements sociaux, lieux de vie, espaces publics aménagés pour la convivialité, donneront bientôt au Châtelet de nouvelles couleurs. En premier lieu, la future école du Grand Châtelet s'agrandira de trois classes supplémentaires pour tenir compte de l'augmentation de la population.

MONIQUE VUAILLAT, ADJOINTE AU LOGEMENT

"Les objectifs du renouvellement urbain de Châtelet répondent à une volonté concertée de créer un quartier mixte, avec une offre équilibrée entre accession et logements sociaux, et des formes architecturales audacieuses, rares à Grenoble. La Ville s'est engagée à ce qu'une part significative des logements en accession soit vendue à des prix abordables, entre 1 910 et 2 623 euros le mètre carré selon le type de logement."

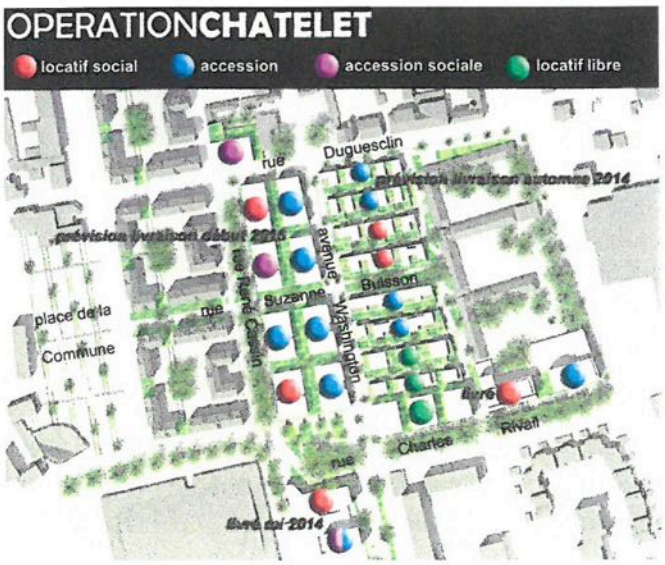

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Avec ses 330 logements, le nouveau Châtelet qui va se construire par étapes d'ici 2017 traduit une volonté partagée par les habitants du quartier : maintenir une proximité. Toits-terrasses, espaces élargis pour les piétons et les vélos, mise en zone 30 des rues et plage de dépose pour les enfants devant l'école veulent donner au quartier une vraie qualité de vie et maintenir une ambiance paisible. *"Ce quartier a une âme et nous souhaitons que cette âme soit préservée"*, revendique une habitante, séduite par le projet mais attentive à son bon déroulement.

DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS

Dans des formes architecturales variées, quelques immeubles en R + 5 le long de la rue Rivail ne devraient pas perturber la vie des 142 familles qui seront relogées au fur et à mesure des livraisons. *"Tant que la construction est intégrée, qu'il y a la qualité et qu'il reste les platanes, ça nous ira"*, lance une autre habitante. *"L'attachement des habitants à certains éléments est fort et légitime,* souligne Sylvie Drulhon, élue en charge du secteur 5. *La couronne des platanes autour de l'îlot sera bien préservée, tandis que la rue René-Cassin sera transformée en mail piétons passant sous les arbres".* Entre cette rue et l'avenue Washington, des petits plots collectifs d'une quinzaine de logements chacun rappelleront la trame de l'Abbaye. L'autre côté du quartier accueillera de l'habitat semi-individuel sous forme de maisons superposées blotties dans la verdure.

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

En fait, tout a été pensé pour conforter la vie du quartier. Les associations seront ainsi intégrées dans des locaux neufs : la Boulange sera reconstruite et la Marelle, lieu de rencontre entre parents, enfants et assistantes maternelles transférée en 2014 sur une place créée rue Rivail, au pied d'un immeuble de logements réalisé par Grenoble Habitat. Cette dynamique des équipements associatifs et publics rejaillit d'ailleurs jusqu'au centre social Abbaye proche, qui sera prochainement réorganisé. Les habitants le savent, ils ont eu leur mot à dire, et la Ville les a écoutés dans une démarche de concertation menée pas à pas depuis 2010. Toutes les familles sont accompagnées dans leur relogement, au fil des démolitions des sept bâtiments. Preuve de leur affection pour le Châtelet, elles ont choisi des solutions notamment proposées par Actis tout près d'ici. Et certaines se tiennent déjà prêtes à revenir. ■ **Richard Gonzalez**

TÉMOIGNAGE

CHRISTINE ROYER, ARCHITECTE EN CHEF DE L'OPÉRATION

"C'est pour maintenir un lien entre résidents que nous avons imaginé un projet proche de l'habitat individuel en intégrant des petites maisons de ville aux immeubles collectifs, ainsi que des venelles et des allées paysagées où les enfants peuvent jouer en sécurité."

UNE CHARTE POUR FAVORISER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Le 30 novembre dernier, la Ville de Grenoble et la fédération des promoteurs immobiliers des Alpes ont signé une charte qui devrait faciliter l'accession à la propriété de nombreux ménages grenoblois. En effet, les 37 promoteurs membres de la fédération se sont engagés à produire, dans les opérations d'aménagements maîtrisées par la Ville, des logements à 2 800 € le m² contre 3 600 € en moyenne aujourd'hui dans l'accession libre. En échange, la Ville leur offrira une décote sur le foncier pour les opérations situées en zone d'aménagement concertée (ZAC), comme à Châtelet notamment. Dans le cadre de cet accord, les promoteurs s'engagent également à ne vendre qu'à des primo-accédants sous condition de ressources.
Nous reviendrons sur ce dispositif dans un prochain numéro des *Nouvelles de Grenoble.*■